



Les Amis
de la Terre



Confédération paysanne

GREENPEACE



Fédération Nationale d'Agriculture
Biologique des régions de France



UNAF

Plusieurs associations appellent à refuser le prolongement de l'essai de l'INRA sur les peupliers OGM

Paris, le 6 mai 2013 - Le Comité économique, éthique et social (CEES) du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB) a exprimé son avis négatif concernant la demande de l'INRA de prolonger l'essai en champs de peupliers OGM. Les associations membres de ce comité appellent les citoyens à renforcer cette position.

Conformément à la réglementation sur la dissémination volontaire dans l'environnement et la mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés ou de produits en contenant, une consultation du public sur la demande d'essai en champ, de peupliers génétiquement modifiés est soumise à partir du **6 mai** pour une durée de 3 semaines.

Cette consultation concernera des « taillis à très courte rotation de peupliers génétiquement modifiés pour les propriétés du bois - Évaluations agronomique et environnementale - Évaluation du bois pour la production de bioénergie ».

Le but annoncé : tester la possibilité de production de bioéthanol à partir du peuplier OGM cultivé dans des terres «marginales».

Les faits : cet essai date de 1995, il a été conduit au départ pour faire du papier, mais cette recherche n'a pas intéressé les papetiers qui ne veulent pas s'encombrer avec des OGM et n'a montré aucun intérêt technique. Il était prévu pour 5 ans et devait être détruit en 2001. De manière systématique depuis 2001, l'INRA demande une prolongation de l'expérimentation tous les 5 ans, en affirmant la destruction de l'essai au terme des cinq années. L'INRA n'a jamais respecté cet engagement en demandant chaque fois une nouvelle prolongation de l'essai, toujours accordée par les services de l'Etat. Suite à l'autorisation de 2007, prévue pour 40 arbres transgéniques, l'INRA, sans aucune autorisation, a multiplié la quantité d'arbres de l'essai passant de 40 à plus de 1000 arbres. Aujourd'hui arrive au HCB "une tentative de recyclage" de cet essai mentionnant que les arbres étant là, il serait dommage de ne pas en profiter pour un autre objectif : produire de l'éthanol.

L'absence "d'éthique" est prégnante dans la démarche de l'INRA, qui finalement tente d'imposer une technique, sans en mesurer les intérêts, sans se poser les

questions préalables liées au contexte socio-économique et environnementale. Aucun élément de réflexion sur ces aspects n'est fourni dans le dossier de l'INRA. Ces raisons ont conduit le CEES à demander à ce que cet essai ne soit pas reconduit mais détruit comme l'INRA l'avait prévu dans sa demande de 2007.

Car au delà d'un simple essai, c'est bien de mise en culture qu'il s'agit. Il faut donc se représenter ce que cela signifie :

- l'usage affiché concernerait les dernières terres non encore artificialisées et riches en biodiversité, (c'est ce que veut dire terres marginales) mais ceci n'a aucun intérêt économique;

- un usage économiquement viable sur des terres agricoles destinées à l'alimentation grâce aux primes PAC et autour d'une usine d'éthanol;

- un bilan carbone immédiatement désastreux dès qu'on a l'honnêteté de prendre en compte le changement d'affectation des sols dont les surfaces exploitées ne sont extensibles qu'au détriment des dernières forêts indispensables pour conserver un climat viable sur terre, mais aucun élément de réflexion ne figure non plus dans le dossier.

Alors pourquoi persister?

Pour que la recherche publique serve des brevets à l'industrie qui pourra les utiliser pour les monocultures d'eucalyptus dans les pays du sud avec les conséquences écologiques et sociales que l'on connaît ?

Les sommes engagées dans la recherche publique aujourd'hui ne peuvent se détourner à ce point là de l'intérêt public qui est d'assurer l'autonomie et la souveraineté alimentaire des populations.

Dossier de consultation : [cliquer ici](#)

[recommandation du CEES](#)

<http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr/>

Contacts :

Pour Les Amis de la Terre : Patrick de Kochko - 06 17 06 62 60

Pour La Confédération Paysanne : Guy Kastler - 06 03 94 57 21

Pour la Fédération Nationale Agriculture Biologique : Daniel Evain - 06 84 06 64 38

Pour Greenpeace : Cédric Gervet - 06 13 07 04 29

Pour l'UNAF : Jean-Marie Sirvins - 06 89 37 06 12